

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 5 novembre 2015 fixant la liste des personnes autorisées à exercer en France la profession de médecin dans la spécialité « chirurgie vasculaire » en application des dispositions du I de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique et des dispositions du IV de l'article 83 de la loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007 modifiée

NOR : AFSN1526728A

Par arrêté de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes en date du 5 novembre 2015, sont autorisées à exercer en France la profession de médecin dans la spécialité « chirurgie vasculaire », en application des dispositions du I de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique et des dispositions du IV de l'article 83 de la loi du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007 modifiée, les personnes dont les noms suivent :

- M. ESBRIDON (Lucas, Ammar), né le 18 février 1970 à Lattaquié (Syrie).
- M. KHANTALIN (Ilya), né le 16 octobre 1978 à Saint-Pétersbourg (Russie).
- M. MORTADA (Fawaz), né le 20 juillet 1977 à Lattaquié (Syrie).